

## Comment laisser la maison a mon ex après divorce

## Par rem57, le 23/06/2015 à 20:45

Je suis divorcé depuis un an. Actuellement notre maison est habitée par mon ex. Je voudrais lui laisser la maison quelle démarche dois-je effectuée? Dois je faire une Mon ex ne veux pas que je lui laisse ma part et ne veux pas non plus me la donner par le biais d'une vente ou en rachetant ma part. Le divorce a été difficile et je ne veux pas entrer dans une nouvelle procedure c'est pourquoi je désire lui laisser ma part. Est-ce possible de faire un acte chez un notaire en ce qui concerne ce bien immobilier que nous avons en commun?

Avec mes remerciements Cordialement

## Par Paule276, le 28/06/2015 à 08:26

Bonjour,

vous parlez de divorce..mais n'avez-vous pas à un moment de la procédure, entamé une démarche de partage chez un notaire ? Quelque soit votre souhait pour votre maison (car c'est encore la votre), c'est le seul professionnel qui pourra vous conseiller. Bien cordialement

## Par domat, le 28/06/2015 à 09:50

bjr,

vous pouvez donner ou vendre votre part à votre ex mais il faut que votre ex soit d'accord. si votre ex refuse, vous pouvez lui demander une indemnité d'occupation. mais votre ex est dans une situation confortable, elle occupe un bien gratuitement. vous pouvez aussi vouloir occuper ce bien. cdt